

Déclaration de conformité REACH

Situation en 2025

Conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/1149 DE LA COMMISSION du 3 août 2020 modifiant l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques (REACH) également en ce qui concerne les "diisocyanates".

"K-TOOLS.DE GmbH & Co. KG" est un utilisateur en aval au sens de REACH. Nos produits sont considérés comme des produits et non comme des substances et à ce titre ne sont pas soumis à enregistrement. Les matières premières que nous utilisons sont soit non soumises à enregistrement (polymères), soit enregistrées par nos fournisseurs (additifs, auxiliaires, adhésifs, cires). Dans des conditions normales d'utilisation, aucune substance chimique n'est libérée de nos produits (cf. art. 7 al. 1 du règlement REACH).

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon l'art. 59 Par. 10 du règlement REACH

Selon les connaissances actuelles, nos produits ne contiennent aucune des "substances extrêmement préoccupantes" répertoriées sur la liste suivante de candidats par l'Agence européenne des produits chimiques ECHA.

Liste des candidats ECHA: <https://echa.europa.eu/de/candidate-list-table>

Nous nous conformons à l'obligation de l'article 59 du règlement REACH et informons immédiatement nos clients si, selon de nouvelles connaissances, des « substances extrêmement préoccupantes » sont contenues dans nos produits au-delà de la limite de 0,1 %.

Cela confirme que l'ensemble de notre gamme de produits répond aux exigences du règlement REACH. Ceci s'applique en particulier à notre série :

< **FugenStar, FugenBoss, Tec-Fix and Twin-Tool** >

K-TOOLS.DE GmbH & Co. KG
sig. Reimund Konopka
Managing director

